

Extrait des délibérations du
Conseil Municipal de DRUELLE BALSAC

Séance du 07 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six et le sept septembre à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de DRUELLE BALSAC se sont réunis à la mairie, 2 rue du Stade, sous la présidence de Monique FOURNIER, Maire.

Date de la convocation :	02/09/2026
Membres en exercice :	26
Présents :	22
Qui ont pris part à la délibération :	25

Etaient présents : Hervé BARTOLOZZI, Nicolas BONHOMME, Marlène CAZOR, Guillaume CHAMBERT, Audrey COLLINET, Laurent COT, Séverine DELTORT, Antonin FABRE, Monique FOURNIER, Sylvie GARIEL, Geneviève GONZALEZ, Julien GOMBERT, Benjamin JOFFRE, Frédéric LATIEULE, Elise LORTHIOIR, Julien MARTINEZ, Benjamin PALOUS, Jean-Paul REMISE, Elodie RIVIERE, Joëlle ROMEO, Audrey ROUTHE, Marlène URSULE

Absents et excusés : Jean-Louis CABRIT (absent en début de séance, pouvoir à Monique FOURNIER), Pierre JOFFRE, Catherine LAFON (donne pouvoir à Marlène CAZOR), Emilie POMMIE (donne pouvoir à Elise LORTHIOIR).

Secrétaire de séance :
En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Marlène CAZOR a été désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Madame la Maire déclare la séance du Conseil municipal ouverte à 20 heures 30.

02 – MISE A JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Le Conseil municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la sécurité intérieure,
Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile,
Vu le décret n° 2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif au plan communal de sauvegarde,
Vu le décret n° 2005-1158 du 13 septembre 2005 relatifs au Plans Particuliers d'Intervention concernant certains ouvrages,
CONSIDERANT la loi de modernisation de la sécurité civile a donné une assise juridique à la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS), qui permet de prévenir et de sauvegarder la population en cas d'évènements exceptionnels. L'article 13 du chapitre II - protection générale de la population - rend obligatoire l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde pour toutes les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles approuvé depuis deux ans ou comprises dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention.

Le Plan Communal de Sauvegarde définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.

Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune. Il intègre et complète les documents d'information élaborés au titre des actions de prévention. Le Plan Communal de Sauvegarde complète les plans ORSEC de protection générale des populations.

CONSIDERANT que le Plan Communal de Sauvegarde comprend à la fois les diagnostics des différents risques et les modalités d'organisation de la protection et du soutien à la population ;

CONSIDERANT que la commune de Druelle Balsac est exposée essentiellement aux risques naturels et technologiques ;

CONSIDERANT qu'il appartient au Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde des populations ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité :

- d'approuver le Plan Communal de Sauvegarde modifié, qui sera consultable en mairie et sur le site internet,
- de diffuser aux autorités compétentes le plan : Madame la Préfète, Monsieur le Directeur Départemental des Territoires, Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,
- d'autoriser Madame la Maire à signer tous les documents à intervenir suite à cette décision.

La Maire,
Signé, Monique FOURNIER
Acte dématérialisé



La Maire certifie exécutoire la
présente délibération

Publiée le

Transmise en Préfecture le



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE DE DRUELLE BALSAC

Commune DRUELLE BALSAC	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE SOMMAIRE	
---	---	--

PARTIE 1 : VOLET ADMINISTRATIF

1.1 - Tableau de mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde	3
1.2 - Arrêté municipal	4
1.3 - Textes de référence	5

PARTIE 2 : RECENSEMENT DES RISQUES

2.1- Principes généraux : le DDRM	6
2.2 - Présentation de la commune et de ses risques	8

PARTIE 3 : RECENSEMENT DES MOYENS

3.1 - Moyens communaux	9
3.2 - Moyens privés	10
3.3- Lieux d'accueil et d'hébergement	12

PARTIE 4 : ORGANISATION DE LA GESTION DE CRISE

4.1- Poste communal de crise	13
4.2- Schéma d'alerte des membres du PCC	14
4.3- Salle du PCC	15
4.4- Alerte des populations	16
4.4.1- Fiche-action : maire	17
4.4.2- Fiche-action : secrétariat et communication	18
4.4.3- Fiche-action : responsable des opérations de terrain	19
4.4.4- Fiche-action : logistique	20
4.5- Fiche-action : Organiser la distribution d'iode stable	21
4.6- Annuaire de crise	24

PARTIE 5 : TABLEAU DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS	27
--	-----------

Commune DRUELLE BALSAC	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE TABLEAU DE MISE A JOUR DU PCS	FICHE n° 1.1
---	--	-------------------------

Toute mise à jour du PCS devra être mentionnée dans le tableau ci-dessous. Ne pas oublier d'en informer l'ensemble des destinataires du Plan Communal de Sauvegarde :

- La Préfète de l'Aveyron (Bureau de la Sécurité Civile)
- Le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Le Commandant du Groupement départemental de Gendarmerie et / ou le Directeur Départemental de la Sécurité Publique
- Le Directeur Départemental des Territoires
- Le Commandant du Centre de Secours de RODEZ
- Le Commandant de la brigade de Gendarmerie de RODEZ

Date de mise à jour	Page(s) modifiée(s)	Nature de la mise à jour
11/04/2025		Mise à jour générale
07/09/2026		Mise à jour générale

Commune DRUELLE BALSAC	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ARRÊTÉ MUNICIPAL N°2026-143	FICHE n° 1.2
---	--	-----------------------------------

La Maire de la commune de Druelle Balsac,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2212-2, L. 2212-4, relatifs aux pouvoirs de police du maire,

VU le code de l'environnement, et notamment son article L. 125-2 relatif à l'information préventive sur les risques majeurs,

VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, et notamment son article 13 relatif au Plan communal de sauvegarde

VU le décret n° 2005-1156 du 13 septembre 2005 précisant les modalités d'élaboration de ce plan ;

VU la délibération n°02 en date du 07 septembre 2026 qui approuve le plan communal de sauvegarde,

CONSIDERANT que la commune de Druelle Balsac est exposée aux risques naturels, technologiques et diffus ;

CONSIDERANT qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise ;

ARRETE

Article 1 : Le plan communal de sauvegarde de la commune de Druelle Balsac, est établi le 7 septembre 2026.

Il définit l'organisation prévue pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement sur la commune

Article 2 : Le plan communal de sauvegarde fera l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application.

Article 3 : Le plan communal de sauvegarde est consultable en mairie et sur le site.

Article 4 : Une copie du présent arrêté ainsi que du plan annexé sera transmise à Madame La Préfète de l'Aveyron (Bureau de la Sécurité Civile), Monsieur le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours, Monsieur le Commandant du Groupement départemental de Gendarmerie, Monsieur le Directeur Départemental des Territoires, Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Rodez.

La Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté transmis en Préfecture le :
Notifié et affiché le
La Maire,

Fait à Druelle Balsac, le 15 septembre 2026
Signé, La Maire, Monique FOURNIER
Dématérialisé

Commune DRUELLE BALSAC	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE TEXTES DE RÉFÉRENCE	FICHE n° 1.3
---	--	-------------------------

Le PCS a été instauré par **la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile (article 13)**.

Il s'agit d'un document de compétence communale ou intercommunale contribuant à l'information préventive et à la protection des populations. Il détermine et fixe, en fonction des risques majeurs connus dans une commune donnée, l'organisation locale pour faire face à une crise et la gérer.

Ce document intègre et complète les plans ORSEC de protection générale des populations élaborés au niveau départemental par la préfecture.

Le PCS est obligatoire dans les communes :

- dotées d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) approuvé.
- comprises dans le périmètre d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI).

Le décret n°90-918 du 11 octobre 1990 modifié par le décret n°2004-554 du 09 juin 2004, relatif à l'exercice du droit à l'information sur les risques majeurs, précise le contenu et la forme de cette information.

Le décret n° 2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif au PCS, en son article 8, précise que ce document doit être réalisé dans les deux ans à compter de la date d'approbation des PPRN et/ou des PPI.

L'article L.2211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le maire est l'autorité de police compétente pour mettre en œuvre le Plan Communal de Sauvegarde. Il prend toutes les mesures destinées à assurer la protection de ses administrés en cas d'évènements affectant directement le territoire de la commune.

L'article L.125-2 du Code de l'Environnement pose le droit à l'information de chaque citoyen quant aux risques qu'il encourt dans certaines zones du territoire et les mesures de sauvegarde pour s'en protéger.

Commune DRUELLE BALSAC	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE PRINCIPES GÉNÉRAUX : LE DDRM	FICHE n° 2.1
---	---	-------------------------

Le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM) est un document où sont consignées toutes les informations essentielles sur les risques naturels et technologiques majeurs au niveau du département, ainsi que sur les mesures de prévention et de sauvegarde prévues pour limiter leurs effets. En définissant le risque majeur, le DDRM recense toutes les communes exposées à des risques en Aveyron, dans lesquelles une information préventive des populations doit être réalisée.

Quatre risques naturels principaux sont identifiés dans le département : les inondations, les séismes, les mouvements de terrain, les feux de forêt. On dénombre par ailleurs, trois risques technologiques liés à l'activité humaine : le risque industriel, le risque de transport de matières dangereuses et le risque de rupture de barrage.

L'objectif de l'information préventive est de rendre les citoyens conscients des risques majeurs auxquels ils peuvent être exposés, afin de s'en protéger, d'en réduire les dommages, et de devenir ainsi moins vulnérables, en adoptant des comportements adaptés aux différentes situations.

Le Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Druelle Balsac a été élaboré à partir du **Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM)** consultable sur le site internet de la Préfecture de l'Aveyron et de la commune de DRUELLE BALSAC :

<https://www.aveyron.gouv.fr> puis dossier départemental-des-risques-majeurs

ou

<https://www.druellebalsac.fr> puis affichage légal

Il identifie l'ensemble des risques pour les communes de l'Aveyron, précise les mesures de sauvegarde, de secours et donne les consignes de sécurité.

Le plan communal de sauvegarde définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.

Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune.

ACTIVATION DU PLAN

I – MODALITES

Le plan communal de sauvegarde peut être activé :

- de la propre initiative du Maire, dès lors que les renseignements reçus par tout moyen ne laissent aucun doute sur la nature de l'évènement. Il en informe alors automatiquement l'autorité préfectorale.
- à la demande de l'autorité préfectorale (le Préfet ou son représentant), dès lors que l'alerte est reçue par le Maire, celui-ci doit, dans un premier temps, constituer le poste de commandement communal.

II – ALERTE DE LA POPULATION

Le Maire a l'obligation de diffuser l'alerte auprès de ses concitoyens.

LES MOYENS D'ALERTE

Le Maire doit prendre toutes mesures pour s'assurer du bon déroulement de l'alerte afin d'être sûr que tous les habitants appliquent les consignes qui leur auront été diffusées.

Les missions de sauvegarde sont essentiellement tournées vers l'aide à la population et le soutien au dispositif de secours. C'est pourquoi un règlement d'emploi des différents moyens d'alerte doit être élaboré. Le recensement des moyens vise donc à établir une liste du matériel et des personnes disponibles sur la commune pour assurer ces missions. Il est indispensable de dresser cet inventaire et de le compléter par le recensement des moyens privés.

En effet, le Maire dispose d'un pouvoir de réquisition sur le territoire de sa commune en cas de nécessité.

III – STRATEGIE OPERATIONNELLE

Il convient donc d'assurer l'organisation et la direction de ces moyens en fonction des évènements qui peuvent concerner :

- soit la commune seule
- soit la commune dans un ensemble de collectivités sinistrées
- soit en assurant une mission de solidarité au profit d'une autre collectivité sinistrée

Aussi, le Maire déclenche les mesures permettant l'accueil, l'hébergement, éventuellement le ravitaillement des personnes évacuées avec les services de secours, les services de l'Etat et, le cas échéant, les associations de secouristes.

Commune DRUELLE BALSAC	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE PRÉSENTATION DE LA COMMUNE	FICHE n° 2.2
---	---	-------------------------

POPULATION :

Nombre d'habitants (population totale) en vigueur au 1^{er} janvier 2026 : **3274**

Répartition sur le territoire de la commune suivant découpage (**annexe 1**) recensement population 2022 :

District	Secteur	Nombre de population
0002	Balsac	441
0003	Capdenaguet	236
0004	Le Bouldou	753
0005	Druelle – Les Bastides – St Joseph	585
0006	Agnac - Ampiac - :la Plaine	533
0008	Hospitalet – Abbas	298
0009	Le Pas – Lagarrigue	185
Maison d'arrêt		200
Population comptée à part		91

Conformément à l'information sur les risques majeurs, en application de l'article L. 125-5 du code de l'environnement, le Préfet de l'Aveyron a transmis à la commune les éléments relatifs à la nature des risques majeurs auxquels elle est exposée.

La commune de DRUELLE BALSAC est exposée :

- **Risques naturels :**
 - inondation : PPRI de l'Aveyron
 - mouvements de terrain : retrait-gonflement des sols argileux - niveau faible à moyen
 - séisme niveau faible
 - feu de forêt : échelle 2/6
 - radon : niveau 3/3
- **Risques technologiques :**
 - Transport de matière dangereuse (TMD) : route RD 994 et canalisation TIGF
- **Risques diffus :**
 - météorologiques : tempêtes, neige, fortes pluies, orages, canicule
 - sanitaire : pandémie
 - radiologique : dispositif de stockage et distribution des comprimés d'iodure de potassium

3 inondations classées en catastrophe naturelle dans la commune :

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2605429A	Inondations et/ou Coulées de Boue	09/02/2026	25/02/2026
INTE0400080A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/12/2003	26/02/2004
NOR19821118	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	19/11/1982

Commune DRUELLE BALSAC	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE MOYENS COMMUNAUX	FICHE n° 3.1
---	---	-------------------------

En cas de crise et d'activation du PCS, la commune peut mobiliser les moyens communaux suivants

Moyens humains : agents techniques, administratifs, écoles et conseillers municipaux.

Service	Elus 1	Elus 2	Observations
Technique : 5 agents	Jean-Louis CABRIT Frédéric LATIEULE	Antonin FABRE Jean-Paul REMISE	
Administratifs 4 agents			
Ecole P. CAYLA 9 agents	Marlène URSULE Élodie RIVIERE	Audrey ROUTHÉ Guillaume CHAMBERT	
Ecole Balsac 3 agents	Elise LORTHIOIR		

Moyens matériels :

Véhicules : clés du garage communal (voir adjoints et personnel du technique)

Type	Numéro d'immatriculation	Lieu d'entreposage	Observations
Fourgon MASTER	CD-433-PD	garage communal	Permis B
Fiat DUCATO	ED-248-DX	garage communal	Permis B
Renault Maxity	DQ-326-DW	garage communal	Permis B

Autres matériels :

Nature		Lieu d'entreposage	Observations
Tracteur Massey Fergusson	DC-176-ZM	garage Druelle	
Tracto pelle Fermecc		garage Druelle	Permis C
Tracteur-faucheuse- epareuse KUBOTA	EQ-289-PW	garage Druelle	Permis C
Tracteur Kioti	CK 35	garage Druelle	
Epareuse NOREMAT		garage Druelle	
Remorque	AB-725-VH	garage Druelle	
Remorque		garage Druelle	
Broyeur accotement	EV 1400	garage Druelle	
Barrières	40 10	garage Druelle garage Balsac	
Tondeuse frontale ISEKI	FC-013-YK	garage Druelle	
Tondeuse frontale hydro GRILLO	HL-553-PN	garage Druelle	

Commune DRUELLE BALSAC	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE MOYENS PRIVÉS	FICHE n° 3.2
---	--	-------------------------

En cas de crise et d'activation du PCS, la commune peut rapidement faire appel, en complément de ses propres disponibilités, aux moyens privés suivants :

Type	Nature	Lieu	Contact	Coordonnées
Approvisionnement alimentaire	Supermarché	20 rue de l'Eucalyptus	CARREFOUR City	05 65 67 39 20
	Boulangerie	16 rue de l'Eucalyptus	Boulangerie MEM	05 65 74 45 34
	Restaurants	1 rue des Oliviers	Restaurant, café Ferreira	05.65.72.41.10
		2433 Route des Planques	Restaurant Les Planques	05.65.69.34.37
Approvisionnement en carburant	Essence sans plomb	616 Av de Decazeville, 12000	Total Energies	05.65.42.21.12
	Gasoil	616 Av de Decazeville, 12000	Total Energies	05.65.42.21.12
	Essence sans plomb	24 avenue de la Gineste 12000 Rodez	Intermarché	05.65.72.29.81
	Gasoil	24 avenue de la Gineste 12000 Rodez	Intermarché	05.65.72.29.81
	Essence sans plomb	RD 840, 12330 Nuces	Total Energies	05.65.72.60.75
	Gasoil	RD 840, 12330 Nuces	Total Energies	05.65.72.60.75
Entretien véhicules	Garages	11bis Route de l'Ady, Le Pas	Garage BAYOL	05 65 69 36 45
		22 rue du Soleil Couchant	AURIOL COMPETITION	05 65 42 82 50
Moyens logistique lourd	Entreprise travaux publics,	Puech de Grèzes	M. FERREIRA M. VIARROUGE Pierre	05.65.42.23.66 05.65.74.45.23
Logistique diverse	Matériel de couchage, ...		Croix Rouge	05.61.31.56.06
	Matériel spécifique, etc.	SDIS, etc...	Protection Civile	05.61.49.36.52

ETAT RECAPITULATIF DES DEFIBRILATEURS

Type	Catégorie ERP	Bâtiment	Adresse	Point GPS
Défibrillateurs	5 ^{ème}	Salle des fêtes AMPIAC	6 Place de l'Eglise - Ampiac	44.345417, 2.492580
	1 ^{ère}	Complexe sportif des Sources LE BOULDOU	1 rue du Stade - Le Bouldou	44.369651, 2.515463
	3 ^{ème}	Salle des fêtes BALSAC	113 Impasse du Stade - Balsac	44.403147, 2.451119
	3 ^{ème}	Salle des fêtes DRUELLE	2 rue de l'Etang - Druelle village	44.360043, 2.506265
	4 ^{ème}	Salle des fêtes LE PAS	1 Bis route du Moulinou Haut – Le Pas	44. 375975, 2.445558
	4 ^{ème}	ECOLE Paul Cayla LE BOULDOU	12 Allée Paul Cayla	44.371444, 2.516593
	4 ^{ème}	ECOLE François Pons BALSAC	61 Impasse du Stade	44.403297, 2.450210

Listes des associations, (annexe 2) des artisans et commerçants annexées (annexe 3).

Commune De DRUELLE BALSAC	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE LIEUX D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT	FICHE n° 3.3
------------------------------------	---	-------------------------

En cas de risque ou de catastrophe, les populations sinistrées seront accueillies prioritairement dans les lieux ci-dessous mentionnés.

Dénomination	Adresse	Point GPS	Capacité d'accueil / d'hébergement	Contact	Cuisine
Salle polyvalente Druelle-village	2 rue de l'Etang Druelle-village	44.360037, 2.5064021	720	Mairie	x
Salle d'animation Le Pas	1bis route du Moulinou Haut, Le Pas	44.3759758, 2.4457453	236	Robert TEYSSÉDRE	x
Salle des fêtes Balsac	113 Impasse du Stade, Balsac	44.403023240314646 2.451058106360313	360	Laurent LAYROL	x
Complexe Sportif des Sources (C2S)	1 rue du Stade, Le Bouldou	44.369644665269526 2.5152636666540396	1681 PAS DE CHAUFFAGE	Mairie	
Salle des fêtes AMPIAC	6 Place de l'Eglise, Ampiac	44.34543989810758, 2.4925162959009706	165	Jean-Louis DALI	x
ECOLE Paul Cayla	12 Allée Paul Cayla	44.371359875019536, 2.5165407068218926	227	Mairie	x
ECOLE François Pons BALSAC	61 Impasse du Stade, Balsac	44.4032265, 2.4503809	65	Mairie	x

Dénomination	Adresse	Point GPS	Capacité d'accueil / d'hébergement	Contact	Cuisine
AUTRES					
Eglise Le Pas	Rue du Pavé, Le Pas	44.37552919222053, 2.444116053873655		Robert TEYSSERE	
Eglise Ampiac	Place de l'école, Ampiac	44.3454407230037, 2.492247510934047		Jean-Louis DALI	
Eglise Abbas	Impasse de la Coste, Abbas	44.36939748689139, 2.4157726143635205		Mireille HUGUET	
Eglise Balsac	131 Place Etienne Bonnefous, Balsac	44.4024655, 2.4445392		René LAVIALE	

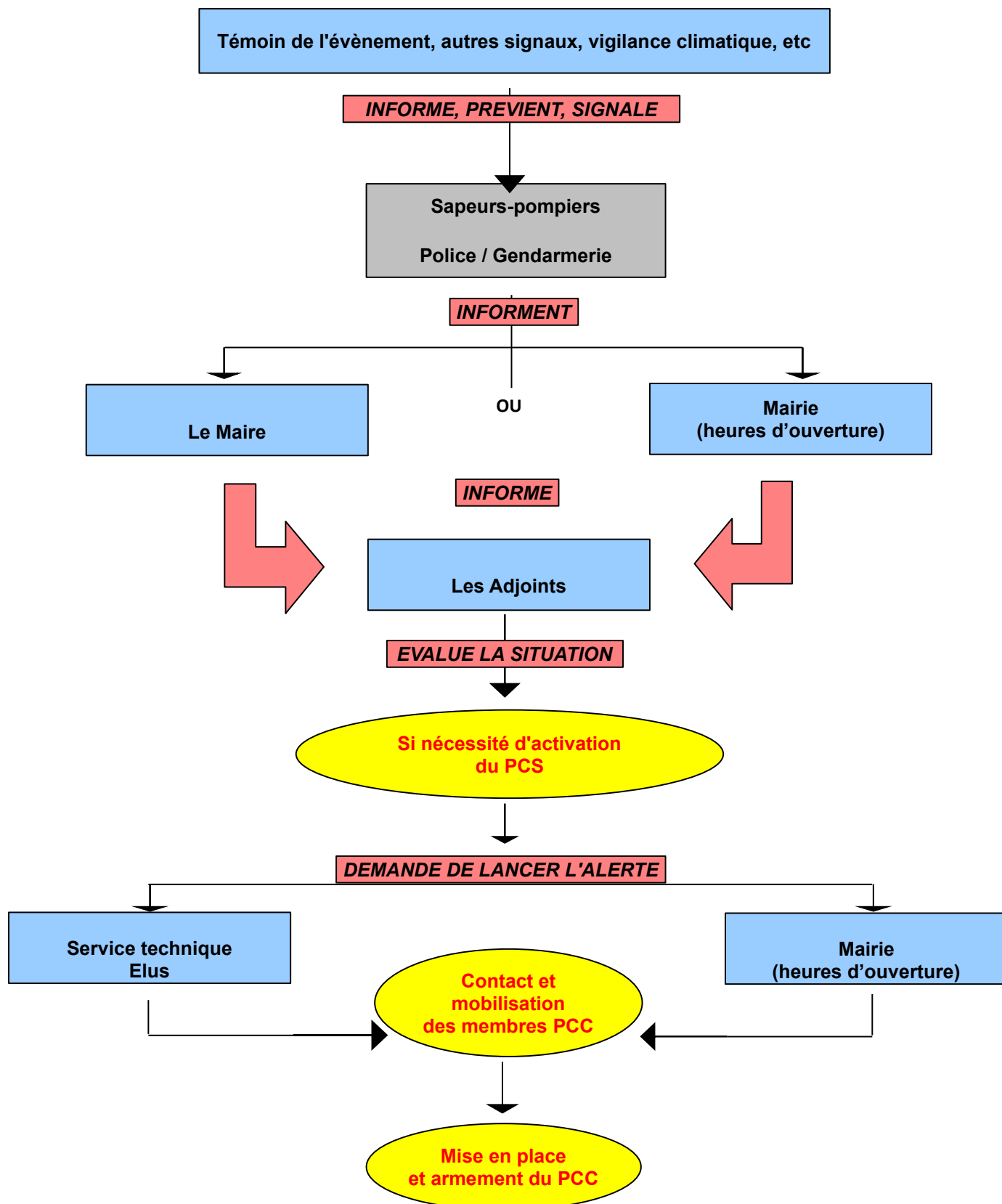
Commune DRUELLE BALSAC	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE POSTE COMMUNAL DE CRISE (PCC)	FICHE n° 4.1
---	--	-------------------------

MAIRE = DOS + RAC Mme Monique FOURNIER En son absence le 1 ^{er} adjoint : Guillaume CHAMBERT
--

▼	▼	▼
Cellule SECRÉTARIAT / COMMUNICATION	Cellule TERRAIN	Cellule LOGISTIQUE
Co-Responsables : Secrétariat : Marlène URSULE Communication : Élodie RIVIERE Emilie LORTHIOIR Audrey ROUTHÉ Séverine DELTORT	Responsable : Jean-Louis CABRIT Frédéric LATIEULE Benjamin JOFFRE Pierre JOFFRE Nicolas BONHOMME Julien GOMBERT	Responsable : Antonin FABRE Laurent COT Jean-Paul REMISE Hervé BARTOLOZZI

Listes des élus annexée. (annexe 4)

Commune DRUELLE BALSAC	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE SCHÉMA D'ALERTE DES MEMBRES DU PCC	FICHE n° 4.2
---	---	-------------------------



Commune DRUELLE BALSAC	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE SALLE DU PCC	FICHE n° 4.3
---	---	-------------------------

Salle dédiée au PCC (1) MAIRIE

Adresse exacte : 2 RUE DU STADE – LE BOULDOU - 12510 DRUELLE BALSAC

Salle dédiée au PCC (2) ECOLE PAUL CAYLA

Adresse exacte : 12 ALLÉE PAUL CAYLA - LE BOULDOU - 12510 DRUELLE BALSAC

Équipement du PCC : (annexe 5)

Type d'équipement	Présence	Détails
Lignes téléphoniques fixes	OUI (à la Mairie)	5 sortantes
Téléphones mobiles	OUI (des agents)	
Accès Internet	OUI	6
Ordinateur	OUI	6
Imprimante	OUI	2
Scanner	OUI	2
Photocopieur	OUI	1
Télévision	NON	0
Radio	NON	0
Fournitures de bureau etc...	OUI	
Panneaux lumineux d'affichage	OUI	2
Sono + micro	OUI	2
PCS, plans, annuaires, liste et adresse habitants, etc.)	OUI	

Mail : mairie@druellebalsac.fr

Commune DRUELLE BALSAC	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ALERTE POPULATIONS	FICHE n° 4.4
---	---	-------------------------

Qui fait l'alerte ?	
Aux heures et jours ouvrables	les élus du secteur (annexe 7) le service technique
Hors heures et jours ouvrables	les élus du secteur

Quand alerter ?
L'alerte doit être déclenchée lorsque le danger est avéré ou imminent.
C'est le Maire qui prend la décision d'alerter ou non en fonction des éléments qu'il a à sa disposition pour évaluer la situation.

Qui alerter ?
La population entière doit être alertée, si la menace concerne l'ensemble du territoire communal.
Une partie de la population seulement peut être alertée, si la menace ne concerne pas l'ensemble du territoire communal (établissements scolaires, lieux publics, etc.).

Comment alerter ?		
Moyens de communication	- Site internet de la Mairie https://www.druellebalsac.fr/ - Facebook de la Mairie - Deux panneaux lumineux, un au Bouldou et l'autre à Capdenaguet	
Diffusion d'un signal sonore	- Véhicule équipé d'un mégaphone - Cloches églises - Klaxon continu d'un véhicule	
Diffusion d'un message d'alerte	- Véhicule équipé d'un mégaphone - Téléphone - Porte-à-porte - Diffusion d'alerte sur FR-Alert par la Préfecture (annexe 6)	Zone locale

Quel message d'alerte ?
<u>Alerte sans évacuation ou confinement des populations :</u> « Un risque menace votre quartier, restez attentifs aux instructions qui vous seront données pour votre sécurité, appliquez les consignes pratiques données par la Mairie. »
<u>Alerte avec évacuation et/ou confinement des populations :</u> « Le risque approche. Évacuez immédiatement la zone où vous vous trouvez, dans le calme. N'oubliez pas de couper l'eau, l'électricité, et le gaz avant de quitter votre domicile. Rejoignez le lieu d'accueil suivant (nom et adresse du lieu.) Munissez-vous de vêtements de rechange, nécessaire de toilette, médicaments indispensables, papiers personnels, un peu d'argent. N'oubliez pas de fermer votre domicile à clé et suivez toutes les instructions des forces de l'ordre.

Commune DRUELLE BALSAC	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE FICHE-ACTION : MAIRE	FICHE n° 4.4.1
---	---	---------------------------

En cas d'activation du PCS, le maire est le Directeur des Opérations de Secours (**DOS**). Il est chargé d'analyser la situation, de déterminer les actions prioritaires et leur l'exécution selon les éléments connus du PCC. Dans la commune, il assure en même temps les fonctions de Responsable des Actions Communales (**RAC**).

Mme la Maire : **Monique FOURNIER**

ROLE DU DOS :

- Chargé de décider des orientations stratégiques de sauvetage et de sauvegarde de la population.
- Choisit et valide si nécessaire les actions proposées par le commandant des opérations de secours (COS), officier de sapeurs-pompiers.

DÉTAIL DES MISSIONS PRINCIPALES

- Activation du PCS.
- Évaluation de la situation et des besoins au vu des remontées du terrain (par le COS et le responsable « Terrain » du PCC au fur et à mesure de l'évènement.
- En tant que RAC, il assure la direction et la coordination des actions des membres du PCC : responsable secrétariat/communication, responsable terrain, responsable logistique.
- Si nécessaire, prise des ordres de réquisition, d'interdiction, d'autorisations exceptionnelles afin d'assurer la sûreté, la salubrité et la sécurité publiques.
- Mobilisation des moyens publics ou privés.
- Communication avec la population communale.
- Renseignement des autorités.

Commune DRUELLE BALSAC	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE FICHE-ACTION : SECRÉTARIAT ET COMMUNICATION	FICHE n° 4.4.2
---	--	---------------------------

Responsable secrétariat :

Marlène URSULE

Responsables communication :

**Élodie RIVIERE
Emilie LORTHIOIR
Audrey ROUTHE
Séverine DELTORT**

RÔLE :

- Chargés de la synthèse et du regroupement de toutes les informations.
- Appui pour répondre aux besoins du PCC.
- Réception, transmission et diffusion d'information en interne au sein du PCC et en externe (grand public notamment).

DÉTAIL DES MISSIONS PRINCIPALES :

- Appel des membres du PCC pour intégrer le PCC.
- Organisation de la salle du PCC.
- Accueil téléphonique du PCC.
- Tenue de la main courante.
- Rédaction et transmission des documents émanant du PCC.
- Appui aux autres cellules du PCC.
- Réception et diffusion des informations en interne et en externe.
- Tenue du calendrier des événements du PCC.
- Gestion de la logistique du PCC (approvisionnement en matériel, papeterie etc.).
- Diffuser l'alerte à la population ou aide à la diffusion.
- Assurer la communication avec la population, rédaction des communiqués de presse et relation avec les médias sous la responsabilité du maire et en lien avec lui.

Commune DRUELLE BALSAC	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE FICHE-ACTION : RESPONSABLE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN	FICHE n° 4.4.3
---	---	---------------------------

Responsables :

**Jean-Louis CABRIT
Frédéric LATIEULE
Benjamin JOFFRE
Pierre JOFFRE
Nicolas BONHOMME
Julien GOMBERT**

RÔLE :

- Assurer les missions d'évaluation de la situation sur le terrain et de sécurisation des zones.
- Assurer la coordination entre les décisions d'actions de sauvegarde prises au PCC et les missions de secours réalisées sur le terrain par les services de secours.
- Assurer au mieux les missions de secours à exécuter sur le terrain, en cas d'absence des services de secours.

DÉTAIL DES MISSIONS PRINCIPALES :

- Suivi et surveillance de la situation sur le terrain.
- Évaluation des besoins sur place (évacuation, moyens particuliers humains ou matériels).
- Remontée d'informations vers le PCC sur la situation.
- Sécurisation des zones à risque (mise en place de périmètres de sécurité, panneaux indicateurs etc.).

Commune DRUELLE BALSAC	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE FICHE-ACTION : LOGISTIQUE	FICHE n° 4.4.4
---	--	-------------------------------------

Responsables :

**Antonin FABRE
Laurent COT
Jean-Paul REMISE
Hervé BARTOLOZZI**

RÔLE :

- Gestion des moyens humains et matériels, publics ou privés.
- Assurer le ravitaillement des personnes sinistrées et des acteurs communaux intervenant dans la crise.
- Mise en œuvre des solutions d'hébergement des personnes sinistrées et/ou évacuées.
- Rassembler le matériel communal et/ou se procure le matériel nécessaire à la réalisation des tâches.

DÉTAIL DES MISSIONS PRINCIPALES :

- Gestion, le cas échéant, des modalités d'utilisation du ou des système(s) d'alerte de la population.
- Mise à disposition des autorités et autres personnes intéressées (bénévoles par exemple), des moyens matériels et humains, publics ou privés recensés par la commune.
- Gestion des modalités d'utilisation de ces moyens.
- Gestion des transports (notamment transport collectif des personnes évacuées).
- Organisation des moyens de ravitaillement (notamment transport des marchandises, portage et préparation de repas).
- Gestion des rassemblements de personnes à évacuer (information des personnes concernées pour qu'elles puissent se préparer à leur départ, regroupement des personnes à des points de rassemblement prédéterminés).
- Mise à disposition et gestion des moyens d'hébergement, de ravitaillement...

Commune DRUELLE BALSAC	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE FICHE-ACTION : ORGANISER LA DISTRIBUTION D'IODE STABLE	FICHE n° 4.5
		Page 1/3

En cas de contamination, d'irradiation ou de rejet dans l'environnement intervient le plan ORSEC départemental de distribution des comprimés d'iode actualisée en juillet 2023 par le service interministériel de Défense et de Protection civile de l'Aveyron.

Dès activation du plan par la Préfète, ses services mettent en place les campagnes de livraisons pour fournir des points de livraisons intermédiaires (P.D.L.I).

Ces P.D.L.I sont en nombre de 23 en Aveyron et correspond au chef-lieu de chaque canton du département.

Chaque P.D.L.I doit définir un lieu de livraison/distribution et aura par la suite pour missions de fournir les communes et/ou ses administrés les comprimés d'iode (2 chaines de distribution)

La commune de Druelle Balsac est identifiée au canton Vallon. Le P.D.L.I est Salles-la-Source

UTILITÉ ET MODALITÉS DE PRESCRIPTION

En cas d'accident nucléaire, de l'iode radioactif provenant d'une réaction physique qui a lieu à l'intérieur du réacteur, peut être rejeté dans l'environnement.

Respiré ou avalé, l'iode radioactif se fixe sur la glande thyroïde et peut augmenter le risque de cancer de cet organe, surtout chez les enfants et les foetus (femmes enceintes).

La thyroïde joue un rôle notamment au niveau de la croissance, des métabolismes et du système nerveux.

Pour assurer sa fonction, elle concentre, en effet, l'iode présent dans le corps qu'il soit radioactif ou non. Outre les actions de mise à l'abri ou d'évacuation, l'ingestion de comprimés d'iode constitue une action complémentaire de protection des populations dans les zones susceptibles d'être contaminées.

POPULATION CONCERNÉE

Le risque de développer un cancer de la thyroïde s'amenuise avec l'âge et les études montrent que la prise de comprimés d'iode ne revêt aucun caractère de nécessité après 60 ans.

Les publics prioritaires sont donc : les nourrissons, les enfants et jeunes de moins de 20 ans, les femmes enceintes, ainsi que les adultes jusqu'à 40 ans.

PRISE DE L'IODE STABLE

Le comprimé d'iodure de potassium doit être pris uniquement et immédiatement à la demande des autorités locales, en France le Préfet. Son efficacité est maximale s'il est ingéré 1 heure avant le rejet d'iode radioactif et au plus tard 24 heures après exposition.

POSOLOGIE ET ABAQUE DE DISTRIBUTION

Personnes de plus de 12 ans	2 comprimés à dissoudre dans une boisson (eau, lait, jus de fruit)
Enfants de 3 à 12 ans	1 comprimé à dissoudre dans une boisson (eau, lait, jus de fruit)
Enfants de 1 mois à 3 ans	1/2 comprimé à dissoudre dans une boisson (eau, lait, jus de fruit)
Enfant jusqu'à 1 mois	1/4 de comprimé à dissoudre dans une boisson (eau, lait, jus de fruit)

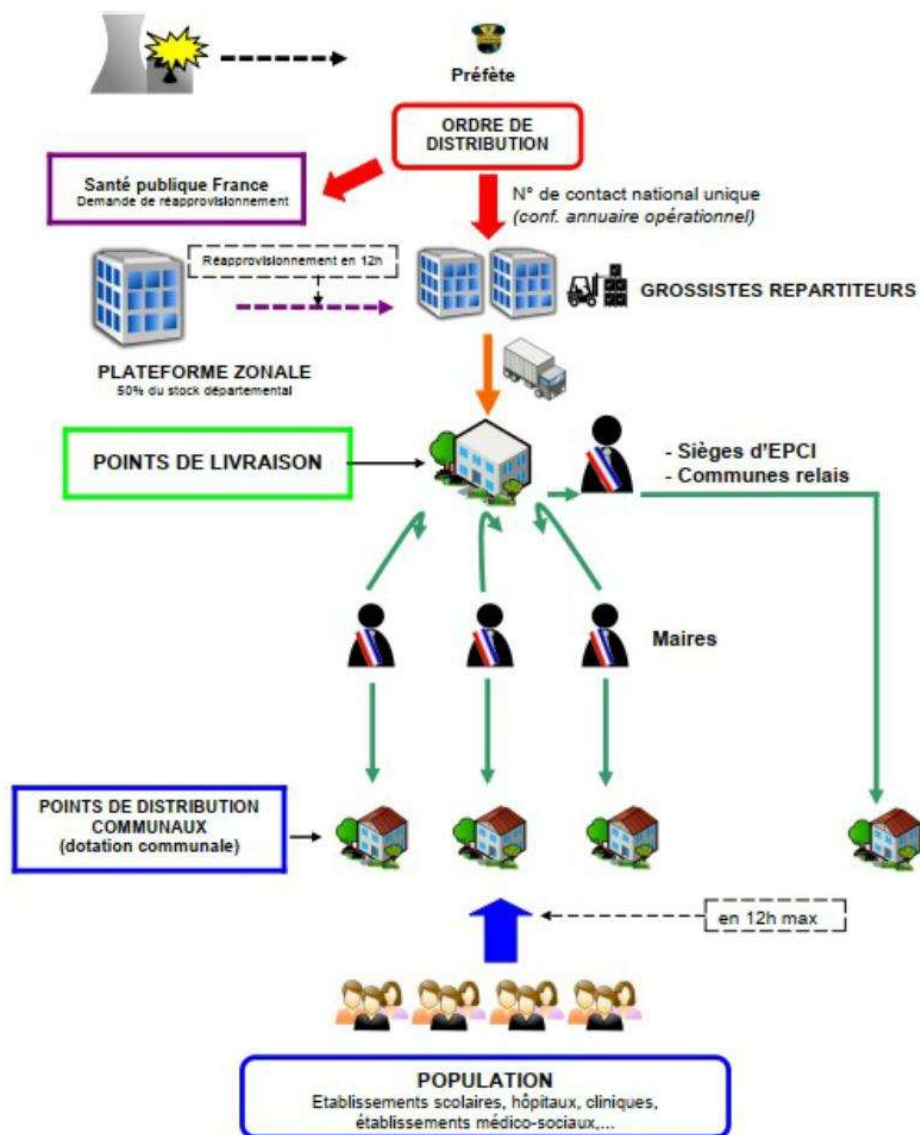
Commune De DRUELLE BALSAC	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE FICHE-ACTION : ORGANISER LA DISTRIBUTION D'IODE STABLE	FICHE n° 4.5
		Page 2/3

APPROVISIONNEMENT

Dans le cadre d'une pré-alerte, la Préfète pourra prévenir de l'imminence de la distribution en contactant le siège du grossiste répartiteur qui se chargera de prévenir les établissements. Ceux-ci devront alors se tenir prêts à mettre disposition les produits 7 jours/7 – 24 heures/24 dans un délai de 3 heures. Le grossiste répartiteur prendra alors toutes les dispositions nécessaires pour réaliser la livraison dans un délai maximum de 12 heures.

Une fois la réception des pastilles effectuée, la commune dispose de 4 heures suivant le passage du nuage radioactif pour les distribuer.

Point de livraison : Salle des fêtes – Rue de la Cascade 12330 Salles la Sources



Commune De DRUELLE BALSAC	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE FICHE-ACTION : ORGANISER LA DISTRIBUTION D'IODE STABLE	FICHE n° 4.5
		Page 3/3

ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION COMMUNALE

Sous l'autorité du maire, le point de distribution est le lieu où sont remis les comprimés d'iode à la population en cas d'urgence. Pour Druelle Balsac, le lieu de stockage sera la Mairie et de distribution sera mis en place par secteurs.

1- Caractéristiques du site dédié à la distribution

Le lieu est activable 24h/24 et 7j/7, facilement accessible et permet une distribution la plus rapide possible des comprimés.

2- Modalités d'organisation de la distribution

La distribution générale aux populations sera organisée de manière à servir en priorité les familles comportant des jeunes de moins de 25 ans et/ou des femmes enceintes ou allaitantes.

Pour chacun des sites, le responsable alerté réceptionne les comprimés :

- vérifie que le stock correspond aux besoins de la population concernée
- s'assure de la présence des effectifs pour la distribution
- vérifie que les moyens matériels sont disponibles (tables, chaises, panneaux d'information, plusieurs ciseaux, containers de récupération des déchets, téléphone (liaison avec le PC crise de la Mairie)
- organise et supervise les opérations de distribution :
 - une équipe : découpe les blisters de comprimés et surveille le stock
 - une équipe : distribue les comprimés de manière très rapide
 - une équipe sécurité : mise en file, séparation des publics prioritaires des non prioritaires (deux files distinctes)
 - une équipe circulation : évite le stationnement gênant à proximité du site
- informe et répond aux demandes de renseignements de la population : affichage des indications médicales et des messages du Maire à la population
- rend compte au poste de commandement en Mairie :
 - du démarrage de la distribution
 - de toute difficulté
 - de la fin de la distribution
 - d'un éventuel excédent de stock non utilisé

Les pharmaciens et infirmières puéricultrices sont habilités à contrôler la distribution et à formuler toutes remarques aux responsables des points de distribution.

Commune De DRUELLE BALSAC	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ANNUAIRES DE CRISE	FICHE n° 4.5
--	---	-----------------------------------

En annexe 8

Numéros d'urgence :

Service d'urgence	Téléphone
Sapeur-Pompiers	18 ou 112
SAMU	15 ou 112
Police/Gendarmerie	17
Sans-Abri	115
Centre antipoison	05.61.77.74.47
Associations agréées de Sécurité Civile	CRF : 07 86 87 95 38 – ADPC : 06 47 71 64 08

Annuaire des services et agents municipaux :

Service municipal	Fonction	Tél. portable Professionnel
Bérengère DELMAS	DGS	05.65.69.79.45
Jean-Laurent VERDEAUX	Responsable du service	06.45.58.64.57
Stéphane ARAUJO	Bâtiment	07.87.87.69.01
Benoit COUDERC-TURQ	Voirie et espace verts	06.77.37.02.87
Julien LEMOINE	Voirie et espace verts	06 83 24 09 98
Jean-Claude BERTRAND	Voirie et espace verts	06.79.44.13.63

Annuaire des services de l'État :

Service de l'État	Téléphone
Préfecture de l'Aveyron	05 65 75 71 71
Direction Départementale des Territoires	05 65 73 52 00
Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations	05 65 73 52 00
Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé	08 20 20 55 48
Unité Territoriale de la DREAL	05 67 63 27 39

Annuaire des collectivités territoriales :

Collectivité	Téléphone
Conseil Départemental de l'Aveyron Service des Routes	05 65 75 80 00 05.65.59.35.00
Rodez Agglomération	05 65 73 83 00
Mairie de RODEZ	05 65 77 88 00
Mairie d'ONET LE CHATEAU	05 65 77 25 00

Annuaire des grands opérateurs (dépannages) :

Opérateurs	Téléphone
ENEDIS - électricité	09 72 67 50 12 (dépannage) ou 09 70 83 19 70 (service clients)
GRDF - Distribution de gaz	09.69.36.35.34
SMAEP de Montbazens Rignac – Eau potable	05.65.80.61.50
Véolia Eau – Exploitant du service de l'eau	09 69 32 93 28 (service clients) ou 05 61 80 09 02 (urgence)
Téréga - Transport de gaz	05.65.75.33.00
Orange -Fibre optique et téléphonie	08.00.00.58.58

DIVERS		
NOM	Service	Téléphone
ADMR Sébazac	Aide domicile	05.65.72.46.21

Annuaire des professionnels de santé :

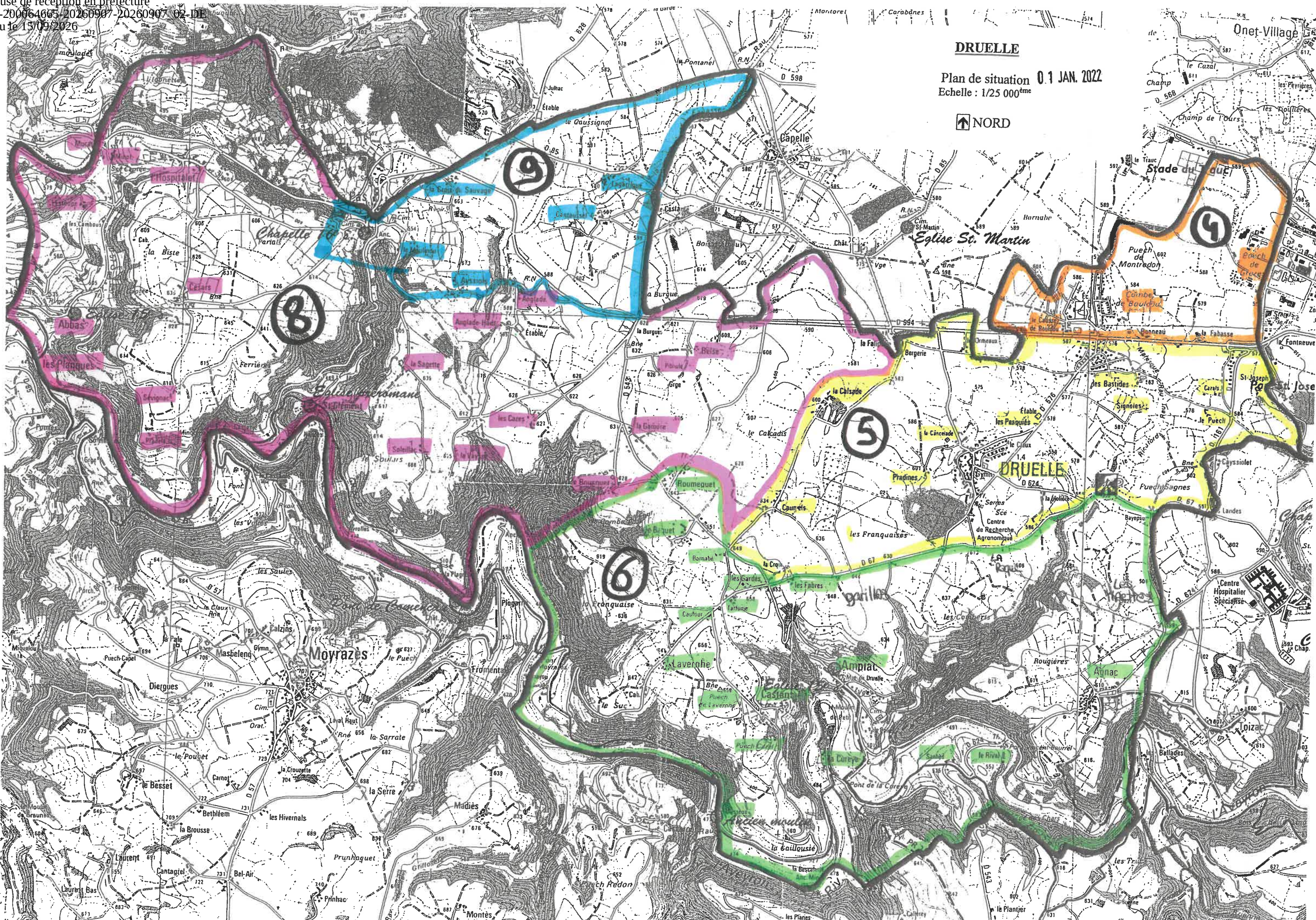
<u>Professionnels de santé :</u>		
NOM	Adresse	Téléphone
CH RODEZ	Bourran - 12000 RODEZ	05.65.55.12.12
Cabinet d'infirmiers Druelle –	11 rue des Oliviers	05.65.72.44.44
Cabinet des médecins – POINT, FAVRE et MAROT	13 rue des Oustalets,	05.65.59.21.22
Pharmacie de Druelle – Audrey SAVARY	1 impasse des Rubis	05.65.72.48.85
SCM BLAZY MOLINIER VIDAL KINÉSITHÉRAPIE	4 rue de l'Eucalyptus	05 65 72 40 28
NOYRIGAT et THEMINES KINÉSITHÉRAPIE	13 rue des Oliviers	05 65 42 75 18
CABINET DENTAIRE -BRU	4 rue des Saphirs	05 65 74 34 75
Ostéopathe PHILOREAU	10 rue de l'eucalyptus	
Ostéopathe PUMA	9 bis rue des oliviers	05 65 59 87 98
Cabinet de sage-femmes – TESSIER et AUGUSTE	9 rue des Oliviers	07 68 75 65 64
Psychologue clinicienne-GHODBANE	4 rue des Fougères - 1er étage	06 73 36 76 73
Psychologue VOUILLON	9 bis rue des Oliviers	06 62 93 62 30
Orthophoniste - Lola PHALIP	2 rue de l'Eucalyptus	07 57 84 20 40
Orthoptiste – Yvana COSTES-CUSSAC	18 rue de l'Eucalyptus	06 31 13 83 09
Sexologue – Julie PONS	9 bis rue des Oliviers	06 40 66 19 82

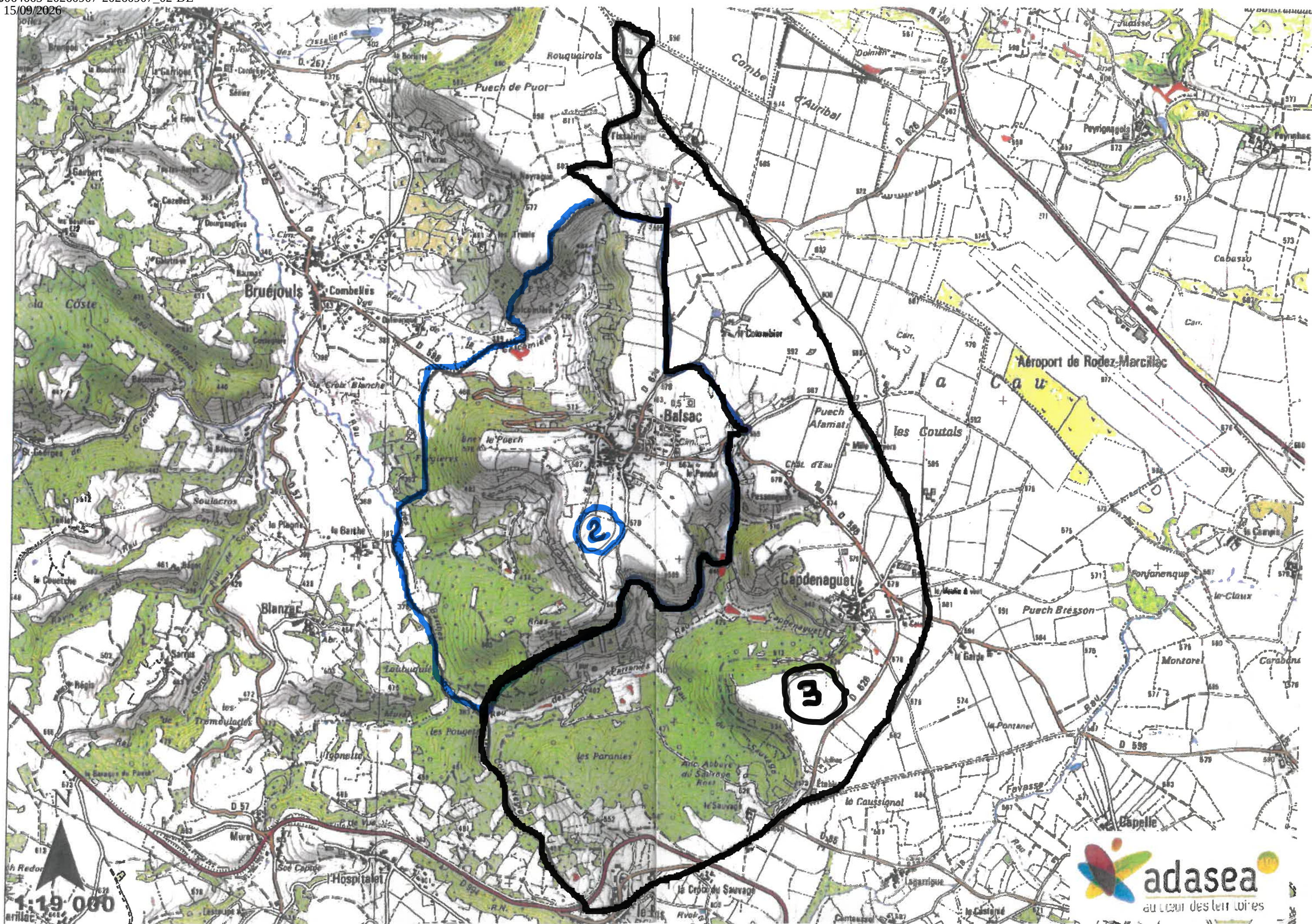
Autres numéros utiles :

Écoles, crèches, haltes garderies		
NOM	Adresse	Téléphone
Ecole Paul Cayla	12 allée Paul Cayla	05.65.69.34.07
Ecole François Pons	61 impasse du Stade – Balsac	05.65.72.66.10
Relai Petite Enfance « Rêve Avec Moi »	Complexe sportif Les Sources, 1 rue du Stade	05.65.78.78.03
Micro-crèche Les Bébé du Bouldou	2 rue des Saphirs	05 65 59 92 59
La Cazelle aux loisirs	12 allée Paul Cayla	05 65 69 37 52
Les Gastadous	61 impasse du Stade – Balsac	06 47 58 67 86

Commune De Druelle Balsac	PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE TABLEAU DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS	FICHE n°5
--	---	----------------------

ADPC	Association Départementale de Protection Civile
CH	Centre Hospitalier
COD	Centre Opérationnel de Départemental
CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours
CORG	Centre Opérationnel et Renseignement de la Gendarmerie
COS	Commandant des Opérations de Secours
CRF	Croix Rouge Française
ErDF	Électricité réseau Distribution France
DDCSPP	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
DDRM	Dossier Départemental des Risques Majeurs
DDT	Direction Départementale des Territoires
DICRIM	Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
DOS	Directeur des Opérations de Secours
DT ARS	Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé
GrDF	Gaz réseau Distribution France
PCC	Poste de Commandement Communal
PCS	Plan Communal de Sauvegarde
PPI	Plan Particulier d'Intervention
PPRN	Plan Particulier des Risques Naturels
ORSEC	Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
RAC	Responsable des Actions Communales
SAMU	Service d'Aide Médicale d'Urgence
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
TMD	Transport de Matières Dangereuses
UT DREAL	Unité Territoriale de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
ZAC	Zone d'Aménagement Concerté





ASSOCIATIONS
ANNEE 2025 / 2026

MAJ 10/07/2026

DENOMINATION	RESPONSABLE	MAIL	TEL.
SPORTS COLLECTIFS			
DRUELLE FOOTBALL CLUB	BONNET Francis	bonnetfrancis.dfc@gmail.com	06 77 83 28 21
	ROUGIE Jérôme	jerome.rougie@orange.fr	06 03 70 71 23
A.B.C.D. (Association Basket Club Druelle)	SABATHIER Loïc (président)	president@olempsdruellebasket.fr	06 70 90 02 29
	RICARD Cédric (secrétaire)	contact@olempsdruellebasket.fr	06 62 19 93 24
AVEYRON ROLLER ACADEMIE	TRANCHANT Patrick	aveyronrolleracademie@gmail.com	06 07 60 38 56
	TRANCHANT Alexis		06 83 81 39 46
GYM - DANSE - ARTS MARTIAUX			
A.S.G.C.D (Assoc.Sportive Gymnique Culturelle Druelle)	AMANS Geneviève	vernhes.amans@wanadoo.fr	06 75 27 05 47
ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE DE BALSAC	DELLAC Yannick	gymclubbalsac@gmail.com	06 82 31 78 28
CAMP'DANSE	CAMPOS Dorian	asso.campdanse@gmail.com	07 60 76 95 64
TWIRLING BÂTON DRUELLE	BERNARD Erwan	twirlingbatondruelle@gmail.com	06 10 05 22 03
YOGA	REY Josiane	yddidi@yahoo.fr	05 65 78 06 98
TANGO MURES	MAZARS Alain	mazarsalain.18@orange.fr	06 28 72 80 29
BALSAC KOBUDO KARATE OSHUKAI	BURGUION Pierre	burguion@bbox.fr	06 02 23 07 71
	LEVY Michel	michel s_levy@me.com	06 78 08 83 07
ACTIVITES PLEINE NATURE			
CLUB DE QUILLES DE BALSAC	GOMEZ Clément	sqbalsac@gmail.com	06 61 04 24 25
RANDONNEES (A.S.G.C.D.)	ANGLES Didier	angles.did12bis@gmail.com	06 79 34 43 81
LA DRUELLOISE (Course à pied)	DELLAC Arnaud	ladruelloise@gmail.comdellac.arnaud@orange.fr	07 81 93 87 33
	MOLINIER Sébastien	sebastien.molinier@hotmail.fr	06 87 27 88 21
ASSOCIATION PROMOTION DU CYCLISME	GAYRAUD David	mumudave@free.fr	06 72 00 52 06
	MASSOL Pierre	ps.massol@orange.fr	06 26 94 71 49
	COSTES Pierre	coste.noelle@wanadoo.fr	06 51 53 90 48
VELO CLUB DRUELLE BALSAC	PRADEL Laurent	cldruellevtt@gmail.com	06 22 25 03 82
CULTURE			
BIBLIOTHEQUE: LA CAZELLE AUX LIVRES	RICARD Solange	bibliotheque.druelle@orange.fr	06 56 68 79 61
THEATRE: LA CAZELLE AUX RIRES	SIMON SALVIA Cathy	laказelleauxrises@orange.fr	06 30 99 02 35
ASSOCIATION LES AMIS DU PRIEURE DU SAUVAGE	M. DUGUE-BOYER Marc	lasalette@laposte.net	06 82 31 76 95
	M. TEYSSEDRE Robert	robert.teyssedre@orange.fr	06 30 64 65 35
LES AMIS DE COMENCAU	M. François MARTY	francois.marty@orange.fr	06 03 29 73 33
	M. CALLE Rafael	calle.rafael@orange.fr	06 33 62 82 97
ARTS CREATIFS / ART DE VIVRE			
DRUELLE PEINTURE	MASSOL Nicole	druellepeinture@orange.frnicole.massol@sfr.fr	06 76 29 00 89
CLUB DE COUTURE/TRICOTAGE/ENCADREMENT	BAZALGETTE Bernadette	jacques.bazalgette@orange.fr	06 61 38 78 01
CLUB DE CUISINE/CENOLOGIE	FOURNIER Monique	mofournier12@orange.fr	06 87 27 63 66
MODELISME			
BUGGY CLUB RUTHENOIS	ROQUES Arnaud	buggyclubruthenois@gmail.com	06 12 01 00 42

PETITE ENFANCE / CENTRE DE LOISIRS			
ASSO. DES PARENTS ET AMIS DE L'ECOLE PAUL CAYLA	MARTINEZ Julien	muratmartinez@yahoo.fr	06 22 29 30 99
	PANASSIÉ Charlotte	charlotte.panassiearocena@gmail.com	06 15 71 21 54
ASSO. DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE DE BALSAC	VIDAL Titouan	balsac.ape@gmail.com	06 89 25 75 38
LES GASTADOUS BALSAC	BOUTTONNET Camille	lesgastadoususep@gmail.com	06 47 58 67 86
LA CAZELLE AUX LOISIRS DRUELLE	ALBESPY Ludivine	laazelleauxloisirsdruelle@gmail.com	05 65 59 79 57
3ème AGE			
LO SERADO	SOULIE Michel	paulettesoulie@orange.fr	07 82 50 10 10
	FROMENT Jean Louis	famille.froment@orange.fr	06 98 38 82 97
CHASSE			
SOCIETE DE CHASSE ENTENTE DRUELLE	GOMBERT Vincent	scedruelle@gmail.com	06 50 59 59 03
	MERIC Pierre	pierremeric@sfr.fr	07 84 96 95 20
SOCIETE DE CHASSE DE BALSAC	Frédéric LATIEULE	fred.latieule@wanadoo.fr	06 85 67 79 27
COMITES DES FETES - ASSOCIATIONS DE QUARTIER			
COMITE DES FETES D'AMPIAC	SEVEYRAC Murielle (vice-Présidente)	murielle.seveyrac@gmail.com	06 76 10 21 52
	MALATERRE Corinne (présidente)	jm.cm.malaterre@orange.fr	06 30 72 08 63
COMITE DES FETES DE DRUELLE	BLERiot Mateo	mateo.bleriot12@gmail.com	07 61 57 90 80
	PEZET Fabio	fabiopezet16@gmail.com	06 02 17 43 37
COMITE DES FETES DU PAS	TEYSSERE Bruno	bruno.teyssedre12@orange.fr	06 07 19 66 65
COMITE D'ANIMATION DE BALSAC	LAYROL PITORSON Maëva	cdf.balsac@gmail.com maevalayrol@gmail.com	06 25 11 27 56
	GABRIAC Vincent	vincent.gabriac@sfr.fr	06 14 13 09 97
ASSOCIATION DES BASTIDES	Mme GIEYSSE et M. OLIVIER	sophie-gi@hotmail.fr	
SOLIDARITE			
"UN ROMAN D'AMOUR"	FLOTTES Jean-Baptiste	jbflottes@hotmail.fr	06 78 97 72 75 ou 06 82 49 60 66
"UN AVENIR POUR HUGO"	SCHERB Camille	camilo793@yahoo.fr	06 09 18 46 01
TELETHON	BARBANCE Anthony	barbanceanthony@gmail.com	06 71 29 34 20
	BESSETTES Mélanie	bessettes.m@gmail.com	06 78 20 02 69
DIVERS			
A.D.M.R.			05 65 74 42 19
COMITE INTERCOMUNAL DRUELLE-BALSAC F.N.A.C.A.	GAYRARD Patrick	p.gayrard@gmail.com	

ANNEXE 3 : LISTE DES ARTISANS ET COMMERCANTS DE DRUELLE BALSAC

COMMERCES				
SOCIETE	DIR / RESP	ACTIVITE	ADRESSE	TELEPHONE
CAFE L'ESPERANCE	PEZET Isabelle	Bar, tabac, restaurant	1 rue des Oliviers	05 65 72 41 10
DIMINUTIF COIFFURE	FONTANIER Alexandra	Coiffeuse	6 rue de l'Eucalyptus	05 65 72 04 04
ETS FALGUIERES	FALGUIERES Alain	Combustible	32 rue du Puech de Grèzes	05 65 78 26 51
O SALON	LEHIR Hélène	Coiffeuse	12 rue de l'Eucalyptus	05 65 72 40 15
HERNANDEZ Véronique	HERNANDEZ Véronique	Coiffeuse à domicile	5 Lot la Combe d'Abouille, Balsac	05 65 72 68 23
KOIFF'DOMICILE	REY Karine	Coiffeuse à domicile	La Vaysse	06 83 40 51 71
LOISIRS LOC VTT	ARNAL Pierre	location - randonnée - vente	Ampiac - 20 route de l'Aveyron	06 86 43 24 90
Boulangerie MEM	SOUQUET Mathieu et Marjorie	Boulangerie	16 rue de l'Eucalyptus	05 65 74 45 34
RESTAURANT LES PLANQUES	SEGONDS Frédéric	Restaurateur	Les Planques	05 65 69 34 37
AMELIMELO FLEURS		Fleuriste	14 rue de l'Eucalyptus	05 65 87 04 86
CARREFOUR CITY		Supérette	20 rue de l'Eucalyptus	05 65 72 40 40
COMMERCES NON SEDENTAIRES				
Denis LARROQUE	LARROQUE Denis	Primeur	467 route de Nègrepelisse - 82350 ALBIAS	06 14 48 87 54
GARCIA Corinne	GARCIA Corinne	Vente de poulets rôtis	Lavernhe - 12390 RIGNAC	
PIZZA JOJO	SOMMIER Joël	Vente de pizzas	Abbas - 1388 route des Planques	06 85 88 85 70
PIZZ'AVEYRON	OLLIVIER Yannick	Vente de pizzas (village de Balsac)	Route d'Espalion - 12850 ONET LE CHÂTEAU	07 70 01 88 63
PROFESSIONS DE LA SANTE				
CABINET KINESITHERAPIE	BLAZY Xavier, MOLINIER Laure, VIDAL Maxime	Kinesitherapeute, Ostéopathe	4 rue de l'Eucalyptus	05 65 72 40 28
CABINET KINESITHERAPIE	NOYRIGAT Etienne, THEMINES Yann		13 rue des Oliviers	05 65 42 75 18
CABINET DENTAIRE BRU Pascal		Dentistes	4 rue des Saphirs	05 65 74 34 75
CABINET INFIRMIER		Infirmiers libéraux	11 rue des Oliviers	05 65 72 44 44
CABINET MEDICAL	POINT Justine, FAVRE Justine, MAROT-DUBUISSON Solène	Médecins généralistes	13 rue des Oustalets	05 65 59 21 22
CABINET DE SAGES-FEMMES	TESSIER Marie-Pierre, AUGUSTE Justine	Sages-femmes	9 rue des Oliviers	07 68 75 65 64
GHODBANE Miliana		Psychologue clinicienne	4 rue des Fougères - 1er étage	06 73 36 76 73
PHALIP Lola		Orthophoniste	2 rue de l'Eucalyptus	07 57 84 20 40
PHILOREAU Louis		Ostéopathe	10 rue de l'Eucalyptus	07 45 21 03 22
PHARMACIE DE DRUELLE	SAVARY Audrey	Pharmacienne	1 impasse des Rubis	05 65 72 48 85
PUMA Joëlle		Osthéopathe	9 bis rue des Oliviers	05 65 59 87 98
BILCOT Véronique		Réflexologue	9 bis rue des Oliviers	06 66 30 98 54
PONS Julie		Sexologue	9 bis rue des Oliviers	06 40 66 19 82
VOUILLON Aurélie		Psychologue (Praticienne EDMR)	9 bis rue des Oliviers	06 62 93 62 30
SAVY Nicolas		Coach en développement personnel		06 98 05 10 61
PRODUCTEURS/VENTE DIRECTE				
DOMAINE DES BOISSIERES	FRAYSSE Marc	Viticulteur	Balsac - 324 chemin des Buis	06 81 55 80 87
E.S.A.T SAINTE MARIE	Hopital Ste Marie	Vente horticulture et volailles	726 rue des Routiers	05 65 77 15 90
LA FERME DE L'EPINE BLANCHE	CADARS Alexis	Vente fromage de brebis	Le Baguet - 165 impasse Belle Vue	06 20 78 52 50
GAEC BIO NATURE	ESPINASSE Vincent, DOUSSET Gildas	Vente de pommes de terre	Sévignac	
GAEC DE CARBONNIERE	ARTUS Philippe, GOMBERT Cédric	Vente colis de viande	Les Carbonnières	06 88 70 20 73 06 04 45 56 89
SABY Romain	SABY Romain	Dépôt Vente de miel	Caumels	

ENTREPRISES				
AMAT Patrick		Fabrication matériel de quilles, jeux et jouets	Capdenaguet - 2135 route du Sauvage	06 81 20 90 60
AURIOL COMPETITION	ANTOINE Christian	Garage automobiles	22 rue du Soleil Couchant	05 65 42 82 50
AVEYRON ROUERGUE AMENAGEMENT	BERNARD André	Promotion immobilière	Castan - 60 route d'Ayssens	06 85 31 57 59
BAYOL COUVERTURE ZINGUERIE	BAYOL Florent	Couvreur	Rouméguet - 129 route du Bousquet	05 65 62 43 08
CALSAT AUTOMOBILE	CALSAT Sébastien	Négociant automobiles	8 rue de l'Eucalyptus	06 07 75 43 12
COSTES Jean-Marc		Travaux menuiserie métallique et serrurerie	Balsac - 24 impasse du Pré de la Croix	05 65 72 52 57
D M S	DECAIX Sébastien	Entretien, réparation motoculture	37 rue des Cans Agnac	06 72 28 48 72
DCE Couverture Zinguerie Etanchéité	DOMERGUES Joan	Couvreur	11 rue de Jade	06 63 01 60 60
DUVIVIER Ghyslain		Peintre en bâtiment	Balsac - 95 chemin de la fontaine	06 62 72 00 87
Ecole de Conduite Ruthénoise		AUTO ECOLE	7 rue des Oliviers	05 65 69 33 27
ELA (Emulsions)	IFOU Jean	Fabrication produits minéraux non métalliques	Capdenaguet - 835 route de Catusse	05 65 61 67 08
EMPREINTE COCREATIVE	SABY Audrey	Consultante communication et marketing	538 route de la Calsade	06 38 81 38 55
ENTREPRISE FERREIRA	FERREIRA Philippe	Maçonnerie générale, gros œuvre bâtiment	12 rue du Trauc	06 71 61 24 49
ERDF			1 rue du Trauc	
ESPACE IMMO AVEYRON		Agence immobilière	3 rue des Oliviers	
ESPACE INTERIEUR		Travaux de rénovation intérieure	Pessengues	06 17 61 67 20
GAL Espaces Verts	GAL Pierre-Emmanuel	Entretien bois, parcs et jardins	Castan - 275 rue du Travers	06 13 30 07 02
GARAGE BAYOL	BAYOL Christophe	Garage automobiles	Le Pas - 6 impasse de la croix du Sauvage	05 65 69 36 45
GROUPE EIFFAGE	M. SAHUC	Canalisation et électricité	26 rue du Trauc	05 65 77 13 00
H.C. CONSTRUCTION	M Carel Jean Claude , Catalan Xavier	Maître d'œuvre - Concepteur	22 rue de l'Eucalyptus	05 65 62 16 31
ISSALYS Joël		Maçonnerie	180 rue du Trauc - Bel Air	05 65 42 88 69
MAB Manry Aveyron Bobinage	MANRY Serge	Bobinage	27 rue du Puech de Grèzes	05 65 42 04 54
MAC Menuiserie	VINCENT Yannick	Menuiserie agencement	Le Baguet	06 43 35 25 15
MES DOIGTS S'EN MELENT	FASTRÉ Magali	Cours tricot, crochet / Fabrication d'articles	3 impasse des Tournesols - Druelle	06 09 46 49 95
MINOTERIE FERRAND	FERRAND Philippe	minotier	Murat - 6 route des Planques	05 65 69 34 23
MONGAUZE Georges		Fabricant de boules de quilles de huit	Balsac - 93 rue de la Combe	06 03 78 22 27
MORGAN vous dépanne		Petits travaux dépannage et bricolage	9 rue du cerisier	06 99 67 26 10
PEDRO DA SILVA MACONNERIE	DA SILVA Pedro	Neuf/Rénovation intérieur et extérieur		06 71 56 51 78
PROTECT SYSTEM	FUGIT Renaud	Alarme, vidéo, contrôle d'accès, portail, clôture, porte industrielle, entretien	Agnac - 10 rue du four	06 48 55 40 08
RAGT - R2N			1 route de Moyrazès	05 65 71 37 21
RODEZ AFFUTAGE	VIGUIER Christophe	Commerce de gros machines-outils	438 rue des Routiers	05 65 78 04 34
ROUERGUE CONSTRUCTION	RAYMOND Roger	Agencement lieux de vente	102 rue du Puech de Grèzes	05 65 78 23 82
SARL NADAL	NADAL Philippe et Guy	Vente machines agricoles	Rue des Routiers	05 65 42 75 62
SARL ALDEBERT Pierre	MASSOL Valerïam	Maçonnerie Bâtiment gros œuvre	86 rue du Soleil Couchant	05 65 78 02 22
SARL ANDRIEU PEINTURE	ANDRIEU Lionnel	Peintre en bâtiment	Le Bousquet	05 65 69 34 74
SARL COMBY Frédéric	COMBY Frédéric	Chauffagiste - Plomberie - Sanitaire	Agnac - 15 rue des Cans	06 21 22 08 05
SARL COMTE	COMTE Sébastien	Couvreur	1331 route de Lavernhe	05 65 69 35 21
SARL CROIZIER		Travaux de bâtiment, taille de pierre, marbrerie	Capdenaguet	06 79 95 02 47
SARL EXPLOITATION SATE	BELEY Patrick	Fabrication et négoce machines à bois	226 rue Puech de Grèzes	05 65 42 14 77
SARL F.G. TRANSPORTS	GINESTET François et GINESTET Clément	transports publics de marchandises, d'animaux vivants, gardiennage, allotement	Le Bousquet - 338 route du Bousquet	05 65 69 33 31
SARL FRANKEL		Plombier chauffagiste	Balsac - 325 chemin des Reilles	06 29 32 08 26
SARL SALES	SALES Alexandre	Couvreur	Le Pas - 6 rue de la Peyrade	05 65 69 35 81
SARL SAVARIC	SAVARIC Nicolas	multi travaux	Cesars - 1040 route de Sainte Ursule	06 18 42 59 50
S.E.D.E.M.D.		Exploitant de carrière	Capdenaguet - 1423 route de Lacau	05 65 72 60 55
SOLUTIONS VERTES AVEYRON	BENAZETH Edouard	Entretien et création d'espaces verts	Capdenaguet	06 10 52 40 80
SRTP ALBINET	ALBINET Thierry	Travaux publics	75 rue du Puech de Grèzes	09 52 52 38 62
THERMOCLIM	POULAIN Nicolas	pompe à chaleur, entretien dépannage, climatisation	Ampiac - 9 impasse du Cayralet	06 41 31 77 12
VIARROUGE BTP	VIARROUGE Pierre	Maçonnerie	Rue des Routiers	05 65 74 45 23

Cette liste est établie en fonction des éléments en notre possession. Pour tout signalement, contacter la mairie: nom, activité, coordonnées

ANNEXE 4
CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE DRUELLE BALSAC

Fonction	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRENOM		Délégation de fonction
Maire	Mme	FOURNIER	Monique	
Premier adjoint	M.	CHAMBERT	Guillaume	Coordination générale, Finances, Budget
Deuxième adjoint	Mme	URSULE	Marlène	Ecole et vie scolaire
Troisième adjoint	M.	LATIEULE	Frédéric	Aménagement, Urbanisme, Environnement
Quatrième adjoint	Mme	RIVIERE	Elodie	Solidarité et action sociale
Cinquième adjoint	M.	CABRIT	Jean-Louis	Voirie, travaux et service municipaux
Sixième adjoint	M.	REMISE	Jean-Paul	Relation avec Rodez agglomération
Septième adjoint	Mme	ROUTE	Audrey	Petite enfance, jeunesse
Conseiller	M.	FABRE	Antonin	Délégué communication interne et externe
Conseillère	Mme	CAZOR	Marlène	
Conseiller	M.	GOMBERT	Julien	Délégué ENEDIS
Conseillère	Mme	POMMIE	Emilie	
Conseiller	M.	JOFFRE	Pierre	
Conseillère	Mme	GARIEL	Sylvie	
Conseiller	M.	PALOUS	Benjamin	
Conseillère	Mme	LORTHIOIR	Elise	
Conseiller	M.	BONHOMME	Nicolas	Délégué sécurité - SDIS
Conseillère	Mme	ROMEO	Joëlle	
Conseiller	M.	MARTINEZ	Julien	Délégué vie associative, manifestations, culture
Conseillère	Mme	GONZALEZ	Geneviève	
Conseiller	M.	BARTOLOZZI	Hervé	
Conseillère	Mme	COLLINET	Audrey	
Conseiller	M.	COT	Laurent	Délégué défense
Conseillère	Mme	LAFON	Catherine	

ANNEXE 5 : MATERIEL COMMUNAL													
Podium (se trouve salle Fontneuve)			PODIUM + ESCALIER :		surface totale : 9m x 4,5 m = 40,5 m2		Matériel projection (salle Druelle) :				Ecran et pieds sous l'estrade		
			Plateaux		1,50m x 1,50m		Barrières :				40 (Garage communal)		
			Pieds		Allonges + Colonnes + Verins		Sono + Micro :				Mairie		
			Hauteur de 0.70 à 1.20m		Clavettes (ou Goupilles)		Prise électrique Boudou :				Prise 25 Ampères à côté de l'arrêt de bus pour les marchands ambulants		
							Gobelets ECOCUP				500		
			Liaisons		45		Fourgon :				Pour les assos : du vendredi 17h au lundi 8h Pour les fêtes de villages : du vendredi midi au lundi midi		
Garde-Corps		Montants	12								Signature convention d'utilisation		

	SALLE AMPIAC	SALLE DRUELLE VILLAGE			DRUELLE Couture/ADMR	DRUELLE Salle Dessin	C2S			SALLE LE PAS	SALLE BALSAC	LOCAL BASTIDES	Salle ADMR	LOCAL CHASSE	
		Petite salle	Salle du Haut	Salle Polyv.+ cuis.			Basket	Fontneuve	Danse						
Téléphone	05 65 72 46 38			05 65 69 38 61	05 65 74 32 11										
Superficie	113+48= 161 m2	70 m2	50m2	600 m2				1000 m²	174 m²	181 m2 -120 pers	300m²				
Dimension										52 m2-30 pers					
Capacité accueil (ERP)	100 pers	60 pers.	19 pers	600 pers				1000 pers			300 pers				
Sonorisation	NON			OUI						NON	NON				
		Permanent			Permanent	Permanent	Permanent au Cube								TOTAUX

TABLES													
Tables Pas (1,83 x 0,70)										35			
Tables Balsac (2,00 x 0,80) anciennement à l'UAB, possibilité de louer ces tables-là uniquement										6			
Plateaux (1,2 x 0,80) 4 pers.	39	10	2	111	4	13	7			53	4	5	243
Pieds	51			136	10		10			60 + 23 si besoin		6	207
Entretoises	73			222	8	26	14			105		10	343
Plateaux stratifiés blancs												1	

CHAISES													
											16		
Coques Marron			6	316	13		2			306 (avant 217)		20	
Coques Ecu	117												
Stratifiées vertes (39)		38						20				4	
Couleur lie de vin				à partir du 18/01/2020						184			200
Chaises divers en bois					19				75 chaises en bois + banc (Cté paroissial)				

CHAISES : 422 206 chaises marron 216 chaises écu

EQUIPEMENTS DE CUISINE													
Gazinière Rosière à Gaz 4 feux	X Butane standard 32 k								X	au gaz ville			
Frigo Bosch 310 l.									x				
Lave-vaisselle	X			X					X 7 casiers et 16 paniers à couverts				
Four + plaque de cuisson	X			X					X 10 grilles 4 plaques à pâtisserie 2 plats avec couvercles 2 plats sans couvercle	au gaz ville			
Frigo + congélo (*)	X congélo appartient à M. Bernard reste dans la salle d'Amplac, vu avec Claude Soulié le 29/06/03			X					X	X			
Divers :	2 prises de 380 hall WC + 1 tableau			4 plats dans le four									
Machine à glaçons										X			
1 frigo bar										X			
Friteuse				X									
Cafetière				1						1 : 90 tasses 1 : 50 tasses			

SALLE AMPIAC	SALLE DRUELLE VILLAGE			DRUELLE	DRUELLE	C2S			SALLE LE PAS	SALLE BALSAC	LOCAL BASTIDES	Salle ADM	LOCAL CHASSE
	Petite salle	Salle du Haut	Salle Polyv.+ cuis.	Couture/ADM	Salle Dessin	Basket	Fontneuve	Danse					

COUVERTS / EQUIPEMENT HOTELIER														
										OUI pour 200 pers				
Fourchettes :	150			400						110				
Couteaux :	150			370						110				
C. à café :	191			370						110				
C. à soupe :	17			38						20				
Plateaux	23			35						19	39 2 porte plateaux de service (2 x 20)			
Carafes	10 (plastique)									20				
VAISSELLE EN LOCATION FACULTATIVE										pour 200 pers				
Assiettes plates:	114			80						200				
Assiettes à dessert	61			80						100				
Verre à vin	46 verres ballons 16 cl			80-1						100				
Verres à eau	12 verres ballons 15 cl			80						100				
Flûte à champagne	60 verres ballons 60 cl et 56 coupes champagne			80						100				
Corbeilles à pain	10									20				
Cuillères de service	4									4				
Couteaux de cuisine	4									4				
Tire bouchons	1									1				
Grande louche	1									1				
Petite louche	1									1				
Couteau à pain	1									1				
Grand couteau	1									1				
Ecumoire	1									1				
Spatules	2									2				
Poêle	1									1				
Planche à découper	1									1				
Grande casserole	1									1				
Petite casseroles	1									1				
	2 Grands plats à four									5 Plats ovales				
	2 Petits plats à four									6 Soupières				
	4 Couverts plats à four													
	4 Plats de service									Pour le ménage				
	5 Plats creux									5 balais				
	Stock couteaux 140									3 balais-brosses				
	Stock fourchettes 100									1 raclette				
	Balance électronique									3 seaux				
										2 pelles				
										3 serpillères				
										1 escabeau				



ANNEXE 6 - FICHE DE DÉCLENCHEMENT DE L'ALERTE AUX POPULATIONS [FR-ALERT] PAR LE PRÉFET SUR DEMANDE D'UN MAIRE

L'autorité municipale transmet l'alerte à la préfecture en appelant le [**numéro d'astreinte**] pour une diffusion d'alerte via le portail FR-Alert (téléphonie mobile).

Date : __/__/__ Heure : __: __

I – IDENTIFICATION :

a/ Identité du demandeur (*Prénom Nom*) : _____

b/ Fonction : _____

c/ Téléphone : _____

c/ Courriel : _____

II – NATURE ET LIEU DE L'ÉVÈNEMENT :

a/ « Type d'évènement » (inondation, accident industriel...) : _____

b/ « Localisation de l'évènement » : _____

c/ Zone géographique dans laquelle la population sera alertée : **cercle**

Centre du cercle (adresse précise ou coordonnées GPS en décimal) :

.....

Rayon en mètres :

.....

III – MESSAGE D'ALERTE (total : 600 caractères maximum) :

La durée prévisionnelle par défaut de diffusion de l'alerte est de 60 minutes. Indiquez ici si vous souhaitez une durée de diffusion différente :

ALERTE [Précisez la nature de la crise]

message du maire de [XXX]

[Précisez localisation ou zone de danger]

1. [consigne n°1]

2. [consigne n°2]

3. [consigne n°3]

Respectez les consignes des autorités diffusées à la radio, la télévision, les médias sociaux et sur les sites institutionnels.

Restez en lieu sûr jusqu'à la fin de l'alerte.

Il convient d'appliquer la **même procédure** pour :

1. - Diffuser un ou des éventuels messages complémentaires ;

2. - Diffuser la fin d'alerte.

Relecture par l'autorité préfectorale et validation orale du maire

Personnel de la préfecture ayant traité l'information (grade/nom) : _____

Déclenchement de l'alerte via FR-Alert : Date : __/__/__ Heure : __: __

Alimentation Synergi (fiche) par l'autorité préfectorale Date __/__/__ Heure : __: __

ANNEXE 8 : ANNUAIRE DE CRISE

PRÉFECTURE DE L'AVEYRON

Service interministériel de défense et de protection civiles (SIDPC)
Place Charles de Gaulle - 12007 RODEZ
Tél. : 05 65 75 71 71

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (DDT)

9 rue de Bruxelles, Bouran BP 3370 - 12033 RODEZ
Tél. : 05 65 73 50 00

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)

Délégation territoriale de l'Aveyron
4 rue Paraire - 12031 RODEZ
Tél. : 0 820 205 548

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL, DES SOLIDARITÉS ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS (DDETSPP)

9 rue de Bruxelles - 12000 RODEZ
Tél. : 05 65 73 52 00

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT (DREAL)

Unité territoriale du Tarn et de l'Aveyron
9 rue de Bruxelles - 12000 RODEZ

BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES (BGRM)

1039 rue de Pinville - 34000 MONTPELLIER
Tél. : 06 67 15 79 80

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE

Caserne Béteille - Avenue de l'Europe - 12000 RODEZ
Tél. : 05 65 73 70 00

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

Rue de la Sauvegarde CS 53121 - 12031 RODEZ
Tél. : 05 65 77 12 00

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AVEYRON

Place Charles de Gaulle - 12000 RODEZ
Tél. : 05 65 75 80 10